

ASSURANCE VIE ET PER - EN BREF

Collecte record pour l'assurance vie en 2023



Sur l'année 2023, la collecte nette en assurance vie s'établit à +2,4 Md€ et l'encours atteint un niveau record à 1 923 Md€, en hausse de 3,6 % sur un an. La dynamique est plus forte pour les supports UC (+8 %) que pour les supports euros (+4 %). La part des UC dans les cotisations s'établit à 41 % sur l'année, après 40 % en 2022. Sur l'année, les mouvements sur le stock ont également été favorables aux UC. Les arbitrages nets des supports euros vers les supports UC s'élèvent à +2,6 Md€ sur l'année. En parallèle, 303 000 contrats ont été transformés dans le cadre de la loi Pacte pour un montant de 12,3 Md€, dont 2,8 Md€ ont été réinvestis en UC.

Origami au service des futurs retraités

Selon la Cour des comptes, une prestation de retraite sur sept comporte une erreur financière. Origami&Co est une société de conseil qui aide les futurs retraités à comprendre et vérifier les droits retraite. L'avantage est d'avoir un interlocuteur unique avec les différentes caisses de retraites. L'approche se veut méthodologique en éliminant toutes les incertitudes réglementaires. Toutes les pistes permettant de bonifier des droits sont explorées.

BNP Paribas Banque Privée et BNP Paribas Cardif lancent une UC en dette privée

L'assureur BNP Paribas Cardif, BNP Paribas Banque Privée et Blackstone lancent une nouvelle UC adossée à de la dette privée disponible dans les contrats d'assurance vie, de capitalisation et de PER individuels. Les clients de BNP Paribas Banque Privée en France bénéficieront d'un accès exclusif à cette offre jusqu'au 5 avril 2024. Ce nouveau support permet de renforcer la gamme de produits patrimoniaux en donnant accès à une typologie d'actifs habituellement réservés aux investisseurs institutionnels. Rashmi Madan, head of EMEA pour Blackstone Private Wealth Solutions, le présente : « Nous sommes ravis de nous associer à BNP Paribas Banque Privée et BNP Paribas Cardif pour apporter notre stratégie européenne de dette privée à leurs clients. Cette initiative s'inscrit dans notre mission d'élargir l'accès des investisseurs particuliers à la dette privée en France et en Europe. La France est un marché clé pour nous, et nous constatons une forte appétence de la part des investisseurs individuels pour diversifier leur portefeuille afin d'inclure les marchés privés ».

Chiffre d'affaires record pour la Carac

Le nouvel ensemble Carac, constitué de la mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance Carac, et de la société Selencia (ex-Ageas France), accélère son développement avec un chiffre d'affaires consolidé en croissance de 55 % en 2023. Le chiffre d'affaires consolidé est de 767 M€ en progression de 55 % par rapport à 2022. Cette croissance « conforte pleinement les choix stratégiques que nous avons faits depuis 18 mois, tout d'abord en renforçant notre réseau commercial dans les territoires, et ensuite, en ouvrant notre modèle au marché des CGP via l'acquisition de Selencia », souligne Michel Andignac, directeur général de la Carac.



1 million de nouveaux PER en 2023

Sur l'ensemble de l'année 2023, ce sont 1,12 million de nouveaux assurés et 14,7 Md€ de versements, dont 10,9 Md€ de cotisations (+18 % par rapport à 2022) et 3,7 Md€ de transferts d'anciens contrats d'épargne retraite. La collecte nette des PER s'élève à 8,4 Md€, en hausse de 1,1 Md€ par rapport à celle enregistré en 2022. À fin 2023, les PER assurantiels comptabilisent 5,5 millions d'assurés pour 74,6 Md€ d'encours, dont 41 % correspondent à des UC. À fin juin 2023, 9,6 millions de personnes détenaient un PER pour un encours de 94 Md€. Hors transferts d'anciens contrats, l'encours s'élève à 27,7 Md€. Les entreprises d'assurance représentaient à cette date 85 % de ces encours.

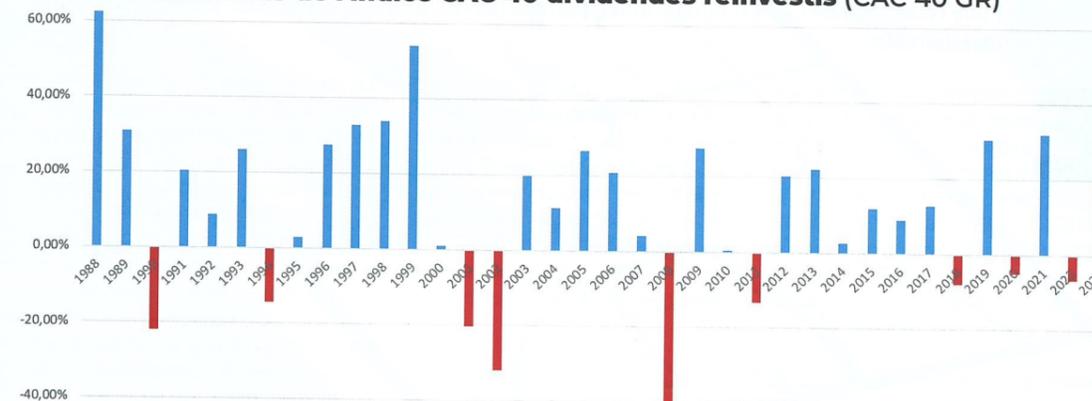


Cac 40: 23 fois la mise en 36 ans

Ces graphiques montrent l'évolution de l'indice CAC 40 dividendes réinvestis (CAC 40 GR) de la Bourse de Paris depuis l'origine (fin 1987 à fin 2023). Cet indice a bondi de 20,14 % en 2023. Comme on le voit, la notion de risque s'avère très relative à long terme !

Par Jean-Denis Errard

Variations de l'indice CAC 40 dividendes réinvestis (CAC 40 GR)



En tenant compte des dividendes versés, en 36 ans d'existence de l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris (représentatif des 40 plus grandes sociétés cotées), on relève – à fin 2023 – neuf années en baisse et 27

en hausse. À quatre reprises, l'indice a fortement baissé : 1990 (-21,96 %), 2001 et 2002 (-20,33 % et -31,92 %), 2008 (-40,33 %), mais il a connu aussi de fortes hausses (16 au-delà de 20 %). En base 1 000 à fin 1987,

cet indice CAC 40 GR (dividendes inclus) s'élevait à 22 824 à fin 2023, soit presque 23 fois la mise en 36 ans. Un épargnant qui aurait investi fin 1987 se retrouverait avec 9,1 % de performance annuelle à fin 2023.

Rentabilité annuelle d'un investissement boursier (sur la base de l'indice CAC 40 GR)

Pour chacune de ces 35 années précédentes, nous avons supposé qu'un épargnant investit au 1<sup>er</sup> janvier et nous avons calculé 35 fois la performance réalisée (en taux actuariel) par rapport au 31 décembre 2023. En dépit des crises violentes de 2001-2002 et de 2008, aucun de ces 35 portefeuilles n'est en résultat négatif. Exemple de lecture : si vous avez investi le 1<sup>er</sup> janvier 2019, alors fin 2023 votre rentabilité annuelle – hors inflation – s'élève à 12,9 %. La rentabilité moyenne sur 36 ans est de 8,4 %.

